

DÉLIBÉRATION du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 3 juillet 2015

Délibération n° 50-2015

Le conseil d'administration approuve la dénomination et les statuts de la communauté d'universités et établissements «Université Bretagne Loire», conformément à l'article L718-8 du code de l'éducation.

Membres en exercice : 26 membres

Votes : 19

Pour :	11
Contre :	5
Abstention(s) :	3

Délibération adoptée.

Visa du Président



V. DUPONT Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Statuts de la communauté d'universités et établissements «Université Bretagne Loire».

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 10 juillet 2015.

Document mis en ligne le : 10 juillet 2015.